

Procès-verbal de l'Assemblée 2017 des délégués de Swiss Volley Région Jura-Seeland

Vendredi 9 juin 2017, à 19h30, Salle Saturne, Centre de Loisirs, Saignelégier

Le président de l'assemblée, Jean-François Wälchli, ouvre la 45^e assemblée ordinaire de SVRJS à 19h35 en souhaitant la bienvenue aux délégués des clubs, aux médias, ainsi qu'au seul membre d'honneur qui a répondu présent à l'invitation : Serge Jubin.

Il salue également le représentant du comité central de Swiss Volley, M. Balz Stückelberger et le représentant de la presse, Julien Boegli.

Le président précise que l'ordre du jour de l'assemblée a été envoyé, conformément à l'article 20 des statuts, plus de 30 jours avant la présente AD. L'ordre du jour ainsi que plusieurs documents (rapports, comptes) ont été adressés aux clubs sous forme de plaquette il y a plus de 10 jours. Des plaquettes sont encore à disposition des délégués à l'entrée de la salle.

Un exemplaire de la charte de Swiss Volley est distribué à chaque délégué en même temps que la carte de vote.

1. Enregistrement des ayants droit

Au terme de la saison 2016-2017, l'association SVRJS compte 23 clubs et 1260 licences.

97 délégués ont été invités à cette assemblée. Ce nombre est déterminé par l'article 24 des statuts, qui prévoit que chaque club a droit à un délégué, plus un délégué supplémentaire par tranche ou fraction de 20 licences.

Après décompte, 39 délégués sont présents, représentant 20 clubs.

Clubs excusés : Sixième Set, FSG Le Cornet-Crémines, VB Péry.

Club non-excuse : aucun.

Conformément au règlement des indemnités, les clubs excusés reçoivent une amende de Fr. 50.- et celui non-excuse une amende de Fr. 100.-

Autres excuses :

Jacques Schnyder, membre du comité.

Benoit Gogniat et Pascal Steiner, membres de la CJR.

Membres d'honneur : Jocelyne Rossel, Rémy Évalet, Gilbert Frieden, Raoul Voirol et Jean-Claude Wyssbrod.

M. Martin Raeber, chef de l'unité du sport du canton de Berne

2. Salutations et accueil

Jean-François Wälchli remercie vivement les délégués d'avoir accepté de consacrer une soirée à la bonne marche de notre association.

Il commence par rendre hommage à notre président d'honneur disparu ce printemps.

Hommage à Yves Monnin

Yves Monnin est décédé à l'âge de 80 ans, en février de cette année.

Son nom n'évoquera pas beaucoup de souvenirs pour les plus jeunes d'entre vous. Sachez pourtant qu'Yves s'est beaucoup investi pour le volleyball de notre région.

Enseignant à l'école secondaire des Platanes, à Bienne, il a pratiqué le volleyball dans le cadre de notre club, SMG, société des maîtres de gymnastique, club dont il a été l'un des membres fondateurs, en 1976.

Il a entraîné plusieurs équipes féminines de juniors, dans le cadre du sport scolaire facultatif. Ces équipes ont rejoint notre club, lequel comptait au début des années 80 plus de 100 membres actifs, répartis en 8 équipes, dont deux en ILN.

Yves a été l'une des chevilles ouvrières de la création de l'Association régionale de volleyball Jura-Seeland (ARJS), en 1972. Il a exercé la fonction de premier président de notre association.

Yves a quitté l'enseignement pour devenir secrétaire adjoint francophone du Syndicat des enseignants bernois, avant d'accéder à la fonction de préfet du district de Bienne, en 1987. Il a exercé cette activité jusqu'en 1999.

Ajoulot de cœur, Yves a alors quitté Bienne pour s'installer à Porrentruy.

Yves était un homme de conviction qui s'engageait entièrement dans les projets qu'il menait.

Suite à cet hommage, l'assemblée respecte une minute de silence.

Le président souhaite des débats fructueux, dans un état d'esprit serein.

Il poursuit en faisant part à l'assemblée de ses sentiments sur le rôle de l'assemblée et du fonctionnement de notre association sportive :

L'assemblée des délégués nous permet d'exercer un droit fondamental dans une société démocratique, celui d'assumer le pouvoir législatif.

En effet, par le respect des statuts de notre association, nous sommes garants de l'organisation de celle-ci. Nous définissons la politique de SVRJS, nous attribuons les moyens financiers qui permettent de la mener à bien, nous contrôlons l'utilisation correcte de ces moyens, nous nommons l'organe exécutif de notre association à qui nous confions la réalisation des projets adoptés et nous vérifions si ce que nous avons décidé a été exécuté correctement.

Dans ce cadre, nous devons assumer notre responsabilité de représentants des clubs, une responsabilité collective.

La responsabilité est l'obligation de répondre de nos actes, d'en assumer toutes les conséquences.

Ainsi, à titre d'exemple, lorsque nous décidons de mettre en œuvre le plan stratégique de développement du volleyball, nous devons attribuer des moyens financiers. Or, la réalité de nos comptes et de nos budgets nous place face à nos responsabilités. Voulons-nous nous donner les moyens de notre politique ?

C'est bien arrangeant parfois de rendre un comité responsable de tous les maux pour ne pas avoir à assumer ses responsabilités.

Qu'en est-il de notre responsabilité au sein des clubs que nous représentons ici ?

Notre responsabilité individuelle ne s'oppose pas à notre responsabilité collective. Les sportifs considèrent trop souvent leur discipline de manière égoïste, affirmant la primauté de leur optique individuelle. Ne pourrait-on pas avoir un regard plus large : moi, mon équipe, mon club, mon association ?

Si les individus se désintéressent du bien commun, les associations peuvent générer des effets négatifs parfois désastreux. Si, au contraire, les individus se prennent en main, s'investissent, les associations peuvent alors exercer un effet de levier bénéfique.

Les rapports qui nous sont soumis ce soir mettent en exergue un certain nombre de problèmes : l'arbitrage est source de préoccupations, le manque de respect des arbitres est évident, les clubs et les entraîneurs n'accordent pas aux SAR l'importance qu'elles méritent, le responsable « Presse et média » ne bénéficie pas du soutien qu'il sollicite.

Ces difficultés interpellent notre responsabilité, que celle-ci soit individuelle ou collective.

Je suis bien conscient que notre tendance naturelle nous porte souvent à faire retomber sur les autres la responsabilité de nos problèmes. Mais c'est une situation trop facile qui s'apparente à une fuite et qui tente de masquer nos faiblesses respectives.

Il est indispensable que tous les acteurs, collectifs ou individuels, fassent preuve d'écoute et de respect. Ce n'est qu'à cette condition que nous serons plus forts, plus crédibles et capables d'avancer ensemble.

Le Dalai Lama a dit : « Le respect mutuel est le fondement de la véritable harmonie. »

Le président prie tous les intervenants de bien vouloir préciser leur nom et leur prénom, ainsi que le nom du club dont ils sont les représentants.

3. Discours des invités

M. Balz Stückelberger, représentant de Swiss Volley, nous apporte les salutations de notre association faîtière. Il remercie les volleyeurs de la base pour ce qu'ils font pour le volleyball car ce sport ne peut exister que par l'engagement des clubs et des associations.

Objectifs de Swiss Volley :

- Soutenir le développement vers le professionnalisme et être le plus grand sport d'équipe de salle grâce à plus de 45'000 licenciés (aujourd'hui 35'000).
- Rempoter jusqu'en 2024 une médaille en beach volley aux Jeux Olympiques et rester une nation leader dans le domaine événementiel.
- Faire que la gestion de notre fédération soit vue comme une référence dans le sport suisse.

Offre des produits numérisés :

- E-Scoresheet + Live Ticker via Web! (score en direct des rencontres de LNA).
- Offre mobile via XADOO & Swisscom.

L'évaluation de la règle „JFL“ (« joueurs formés localement ») sera faite (-+ saison 17/18).

Pour les licences électroniques, il faudra encore attendre environ deux ans (mise en place du nouveau système informatique (IT 2.0) (question posée par Marco Severino).

Pour le RV 2017-2018 (règlement des compétitions) il faudra attendre la date d'entrée en vigueur (1^{er} juillet) pour pouvoir le télécharger en ligne alors qu'il est déjà prêt.

Vincent Brêchet regrette cette façon de procéder car les clubs ont besoin de connaître les conditions imposées par Swiss Volley avant l'inscription de leurs équipes pour le championnat.

Les clubs ont été invités à se présenter dans les écoles et Swiss Volley soutient cette démarche. Balz Stückelberger fait remarquer que les régions romandes ne profitent pas de cette opportunité et espère que les clubs de SVRJS saisisront cette possibilité.

Balz Stückelberger transmettra les remarques en haut lieu. Il demande à pouvoir assister à l'AD jusqu'à son terme.

4. Election des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs et élus à l'unanimité : Bertrand Faivet (VFM) et Julien Boegli (SG Courtételle).

5. Adoption de l'ordre du jour

Un oubli s'est glissé dans l'ordre du jour : nomination des vérificateurs des comptes.

Le point 14 de l'ordre du jour est modifié pour corriger cette omission.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

6. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 17 juin 2016 à Nidau

Comme de coutume, il a été publié sur notre site Internet www.svrjs.ch et il figure aux pages 3 à 10 du fascicule de la convocation à l'assemblée. Il n'a pas suscité de proposition de modification.

Personne ne demandant de corrections au PV, Jean-François Wälchli propose de l'accepter tel quel et remercie la secrétaire, Madeleine Brêchet.

C'est à l'unanimité que le procès-verbal de l'AD 2016 est accepté.

7. Rapports annuels

Ils sont publiés dans la plaquette de convocation. Jean-François Wälchli propose qu'on ne les lise pas. Les rédacteurs des rapports sont à disposition pour apporter des compléments et, au besoin, répondre aux questions.

Comme de coutume, il propose qu'ils soient approuvés en bloc, au terme du débat.

- rapport du président du comité de Swiss Volley Région Jura-Seeland (Claude Devanthery) (page 11) ;
- rapport du président des arbitres (Sébastien Zbinden) (page 13) ;
- rapport du responsable du secteur compétition (Jacques Schnyder) (page 12) ;
- rapport de la commission de jugements et de recours (Benoit Gogniat) (page 15).
- rapport de la responsable mini volley (Bérénice Willemin) (page 14) ;
- rapport de la représentante de la relève (Marina Bolgiani) ; des activités SAR filles (Leo Portaleoni, page 16) ; des activités des Volleyjumpers filles (Luca Verardo, page 17) ; des activités SAR garçons (Nicole Schnyder, Sven Tschanz et Tatiana Carvalho) page 18) ; des Jumpers garçons (Sven Tschanz, page 19).
- rapport du responsable de la presse et des médias (Julien Boegli, page 15).
- rapport de responsable de groupement des entraîneurs, envoyé par mail en même temps que le budget suite à un oubli lors de la confection de la plaquette (Romeu Beltramelli Filho).

Personne ne demande de complément d'information et c'est à l'unanimité que tous ces rapports sont acceptés.

8. Comptes 2016-2017

Patricia Schaller, caissière, donne quelques explications quant aux différences entre le budget et les comptes.

Subventions reçues (Label) : - 800 francs.

Comité (séances supplémentaires) : + 1'100 francs.

Inscriptions au championnat : - 500 francs.

Plan stratégique : - 2'200 francs.

Amendes : + 2'300 francs.

SAR + Jumpers garçons : - 2'500 francs.

Avec ces diverses différences, le déficit présumé a pu être réduit de 11'000 à 6'256,13 francs.

Au niveau du bilan, les fonds propres de SVRJS se montent encore à 65'539,56 francs.

Aucune question n'étant posée au sujet de la présentation des comptes, le président donne la parole à Isabelle Mamie (VBC La Vendline), vérificatrice des comptes.

Cette dernière, au nom du VBC La Vendline et du VBC Delémont, relève l'excellent travail de la caissière et demande à l'AD d'approuver les comptes tels que présentés.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée au CR.

Des applaudissements accompagnent les remerciements adressés à la caissière pour son excellent travail.

9. Admissions / Démissions / Exclusions

Aucun objet à traiter à ce point de l'ordre du jour.

10. Attribution des titres 2016/2017

C'est toujours un moment agréable : SVRJS fête ses champions et leur offre un ballon officiel. C'est l'affaire du responsable du championnat et de la coupe, Roland Zbinden, qui cite les champions. Les champions «mini» ont déjà eu droit à leur cérémonie protocolaire, en mars, à Bienne, au terme du dernier tournoi.

Sont donc champions :

Mini M13 filles :	Volley Espoirs Bienne	Mini M15 filles :	Volley Espoirs Bienne
Mini M13 garçons :	Volley Espoirs Bienne	Mini M15 garçons :	Volley Espoirs Bienne
Dames M15 :	Volley Espoirs Bienne	HM15 :	Volley Espoirs Bienne
Dames M17 :	VBC Porrentruy		
Dames M19 :	VBC Tramelan	HM19 :	VBC Porrentruy
Dames M23 :	VBC Delémont	Hommes M23 :	Volleyboys Bienne
Dames 5 ^e ligue :	Volley Espoirs Bienne		
Dames 4 ^e ligue :	FSG Courfaivre		
Dames 3 ^e ligue :	Volley Espoirs Bienne		
Dames 2 ^e ligue :	VFM, promu en première ligue nationale		
Hommes 3 ^e ligue :	BMV 92		
Hommes 2 ^e ligue :	VBC Nidau B		

Vainqueurs de la Coupe Jura-Seeland :

Dames :	VBC Porrentruy	Hommes :	VBC Porrentruy.
---------	----------------	----------	-----------------

11. Présentation du championnat 2017-2018

En l'absence de Jacques Schnyder, Roland Zbinden présente le futur championnat.

Les documents seront envoyés aux clubs par courrier électronique et seront en ligne sur le site dès le 10 juin.

Nombre d'équipes : 96, soit 2 de plus que la saison passée.

Swiss Volley a avancé le délai d'inscription pour les CHS Inter au 18 décembre. Le délai d'inscription des équipes pour les tournois de qualification reste fixé au 15 octobre 2017. Les deux tournois qualificatifs auront lieu le 19 novembre à Porrentruy et 17 décembre à Bienne.

Championnats juniors :

DM15 : 8 équipes, 2 tours.

DM17 : 7 équipes, 3 tours.

DM19 : 8 équipes, 2 tours.

HM23 H : 2 équipes, tournoi avec la région Neuchâtel, le 3 décembre 2017 et le 21 janvier 2018.

HM15 (Volley espoir Bienne) : tournois interrégionaux.

Championnats élite :

D2 : 10 équipes, 2 tours.

D3 : 10 équipes, 2 tours

D4 : 10 équipes, 2 tours.

D5 : 16 équipes, 1 tour.

H2 : Championnat interrégional avec SVRN, 10 équipes dont 5 de SVRJS.

H3 : 14 équipes ; un groupe de 10 équipes « promotion », 2 tours et un groupe de 4 équipes « classement », 4 tours.

Intervention du président de SVRJS, Claude Devanthéry, au sujet de la charte éthique.

« Chers amis du volleyball,

Des valeurs comme le respect, la loyauté et le fair-play sont des valeurs fondamentales acceptées par tous. Elles doivent conduire nos comportements dans nos vies d'individus, bien évidemment, mais aussi dans nos activités de sportifs, de formateurs, de coaches, de dirigeants de clubs mais aussi de spectateurs.

Ces valeurs sont, parmi d'autres, constitutives de la Charte d'éthique de SV, charte que vous avez reçue à l'entrée.

Il nous a paru important, au terme d'une saison où notre association a parfois connu quelques problèmes dans les relations entre coaches et arbitres, de rappeler à tous les acteurs de notre volleyball, l'existence de cette charte.

Votre comité a jugé de son devoir de rappeler à chacun le sens et le contenu de ce texte qui, pour rappel, émane de notre association faîtière et qui, dans cette perspective, est officiel. Nous

voudrions que ce document, sous la forme que les présidents jugeront opportune, soit porté à la connaissance de tous les acteurs de leur club.

Concrètement, nous souhaitons que, par leur signature, les présidents de clubs s'y engagent avant le début du prochain championnat. C'est le sens du talon-réponse qui figure au bas du document que vous avez reçu.

Sûrs que vous comprenez la nécessité et le sens de cette démarche, mes collègues et moi-même sommes à votre disposition si vous avez des questions ou souhaitez des renseignements complémentaires. »

Stéphane Berbier (VBC Delémont) aimerait recevoir cette charte par courrier électronique afin qu'il puisse faire un envoi à tous les membres de son club.

Sven Tschanz (VBC Nidau) et Thierry Lengweiter (BMV 92) aimeraient que cette charte apparaisse également dans les salles (affiche, banderole...). Balz Stückelberger va voir si Swiss Volley peut faire quelque chose.

12. Fixations de la cotisation des clubs membres

Le comité propose une cotisation inchangée à 200 francs.

Acceptée à l'unanimité.

13. Budget 2016-2017

Patricia Schaller présente les différentes rubriques du budget.

Budget de la formation : 25'100 francs aux dépenses et 21'130 francs aux recettes.

Augmentation pour les prix donnés aux participants des tournois mini, augmentation des manifestations nationales organisées par des clubs de la région.

Pour rappel et pour répondre à la question de Serge Jubin, un tiers de l'augmentation du budget de la formation avait été imputé sur l'exercice 2016-2017, un deuxième tiers entrera dans les cotisations de la saison 2017-2018 et un troisième pour l'exercice 2018-2019, ce poste devra être équilibré.

Budget des indemnités : aucune modification quant aux différentes indemnités versées aux membres du comité et aux mandataires.

Budget général : on devra verser 3'300 de participation pour le développement du nouveau programme informatique de Swiss Volley IT 2.0. Cette participation sera réduite de moitié pour les deux exercices suivants et sera quasi symbolique par la suite si notre région n'adhère pas au programme. Avec des recettes s'élevant à 97'540 francs et des dépenses pour 105'140 francs, le déficit prévisible sera de 7'600 francs.

Budget des indemnités : accepté à l'unanimité

Budget de la formation : accepté à l'unanimité

Budget général : accepté à l'unanimité

14. Élections

a) du président CRA

Claude Devanthéry a demandé à Sébastien Zbinden de revoir sa position quant à sa démission de président CRA. Sébastien, ayant obtenu du soutien pour partager ses tâches, est d'accord de poursuivre dans sa fonction.

Ce point étant à l'ordre du jour, le président demande toutefois s'il y a un autre candidat pour ce poste. Il n'obtient aucune proposition et Sébastien Zbinden est applaudi.

b) des vérificateurs des comptes

Le VBC Delémont, passe premier vérificateur, SMG Bienne passe deuxième vérificateur (élus à l'unanimité).

Le VBC Val Terbi est élu, à l'unanimité, comme vérificateur suppléant.

15. Détection de talents : recommandation de Swiss Volley

Intervention de Marina Bolgiani :

SAR :

« Si les objectifs que chaque club peut se fixer constituent évidemment un terrain sur lequel l'association régionale ne peut exercer d'influence, il apparaît néanmoins important que le respect du rôle de collaboration avec l'association régionale et/ou la fédération constitue un élément essentiel de la pérennité de notre sport à une échelle régionale, mais aussi nationale (voire internationale).

C'est la raison pour laquelle j'encourage tous les clubs de notre association à effectuer ce travail de détection des jeunes talents et à les diriger vers des structures de formation plus poussées et complémentaires à celles qui sont proposées dans vos structures de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec les entraîneurs SAR ou les responsables du Centre de formation en cas de besoin ou de questions. Notre région investit une part certaine de son budget dans les activités de la relève ; il me paraît donc logique que les clubs orientent et motivent les juniors talentueux à intégrer un cadre de la relève.

A un niveau de formation locale, notre association régionale propose des entraînements complémentaires à ceux qui sont dispensés en club pour les juniors filles et garçons trop âgés pour intégrer le cadre SAR. La saison dernière, l'objectif du groupe visait la préparation aux tests PISTE organisés à Lucerne pour les filles et le regroupement des juniors d'âge M17 chez les garçons. Lors de la réunion des entraîneurs SAR et Jumpers organisée en mai, nous avons décidé de modifier le concept Volley Jumpers sur la base de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné durant la saison 16/17.

Ainsi, pour la saison 17/18, l'objectif du groupe est le suivant : développer les compétences techniques auprès de juniors trop âgés pour les SAR, ne faisant pas partie d'une structure SAE. Cela signifie que les groupes Volley Jumpers s'orienteront plutôt du côté du sport de masse dans l'idée d'apporter des entraînements complémentaires aux juniors motivés à progresser techniquement. Puisqu'il s'agit d'un groupe d'entraînement visant le progrès individuel, il est envisagé de regrouper filles et garçons en un même lieu d'entraînement, à raison d'un entraînement mensuel, axé sur certains aspects techniques. Des contacts avec les entraîneurs des juniors motivés sont également envisagés afin de leur permettre de progresser, mais aussi de favoriser les échanges entre entraîneurs. »

Des informations pratiques complémentaires suivront en temps voulu.

Intervention de Bertand Faivet (centre de formation de VFM)

« Le monde du volleyball est en mouvement, en croissance, en amélioration structurelle et technique au niveau suisse. Des réflexions d'ordre global pour l'avenir des sélections suisses, du niveau de jeu national et donc par analogie régional, des catégories depuis les juniors jusqu'à l'élite, sont étudiées afin d'en améliorer son attractivité, sa compétitivité, sa réputation et son organisation.

C'est dans ce cadre que Swiss Volley cherche de nombreuses solutions et édicte des critères précis, détaillés et va en vérifier leur application.

Premier pas dans cette direction, la détection de talents en est un des piliers. Swiss Volley aimerait pouvoir exiger des régions que TOUTES les joueuses des années de naissance correspondantes à la SAR soient vues par les entraîneurs au moins une fois, peu importe le niveau.

Aussi, toutes les joueuses pouvant être appelées en sélection nationale par la suite doivent se rendre aux tests physiques comme cette année à Lucerne afin d'y être évaluées et ce, indépendamment de leur niveau au jour desdits tests.

Deuxième mesure, les guidelines (fils rouges) disponibles sur le site internet de Swiss Volley qui consistent à mettre en place des données tactiques/techniques promues par la fédération afin d'avoir une uniformisation de la philosophie de jeu pour les joueuses suisses, rassemblées dans un recueil distribué aux clubs d'élite, mais également aux filières des jeunes équipes.

Dernier point majeur, les reconnaissances des entraîneurs et des joueuses. Afin de pouvoir garantir un niveau de connaissances optimal et adapté au niveau de jeu des joueuses, les entraîneurs devront avoir les papiers issus de formations reconnues pour pouvoir prétendre à coacher, mais aussi aux clubs de pouvoir être reconnus et continuer de bénéficier du soutien logistique et financier de Swiss Volley.

Pour les joueuses, afin de pouvoir se développer et pouvoir profiter des structures interrégionales et nationales tant financières que techniques, elles devront être en possession des talent-cards, régionales ou nationales, en fonction du niveau proposé par le club, respectivement par la fédération.

En regard de cette énumération ici succincte, il apparaît évident que notre région n'est pas encore à niveau. Certes le centre de formation SVRJS dont la gestion est donnée au VFM a bonne presse en comparaison d'autres clubs de l'élite et/ou régions au sujet de la formation tant sur le terrain qu'au niveau de la structure organisationnelle, certes Volley Espoirs Bienne développe une excellente structure avec un fort potentiel, la SVRJS n'en demeure pas moins un peu en arrière en termes de collaboration interclubs (il va sans dire que dans certaines parties de la Suisse, le choix n'est pas donné aux autres clubs que ceux de l'Elite pour la manière de fonctionner en terme de formation, il serait bon de trouver une manière beaucoup plus consensuelle).

En partant de la base, la SAR ne peut pas s'appuyer sur toutes les joueuses qui pourraient être présentes, soit par désintérêt, soit par méconnaissance, soit par réticence de certains clubs à les envoyer à la détection due à des peurs de les voir partir dans des clubs plus axés sur la compétition (ce qui dit en passant, ne change rien puisque lesdits clubs peuvent voir les joueuses durant les championnats et les contacter aussi). Les deux derniers championnats suisses SAR ont d'ailleurs montré le flagrant manque de compétitivité.

Le développement interne de chaque club ne cherchant principalement qu'à satisfaire une volonté de sociétariat, louable au demeurant, mais cruellement handicapante pour la région, met un frein évident à la valorisation, à la compétitivité et à la motivation du sport de compétition.

Il est certain, que de la bonne volonté à en discuter et à essayer de trouver certaines solutions existe, j'en veux pour preuve la commission mise sur pied pour niveler les différences et les appréhensions de chacun.

Il serait peut-être bon, entre les décideurs régionaux également, de planifier, développer et appliquer une collaboration régionale efficace qui a pour but de proposer du loisir pour celles qui le veulent, de la compétition pour celles qui le ressentent et de l'élite pour celles qui y croient avec une organisation huilée, sensée en rapport avec les lieux, contingents et compétences de tous pour amener la SVRJS et surtout le volleyball régional, interrégional et national aux niveaux demandés.

Pour les sceptiques, je me permets de terminer mon argumentation ainsi :

Si la région ne cherche pas à collaborer et à mettre des synergies en place, ce sont les autres qui le feront et qui non seulement passeront devant, mais surtout empêcheront, à terme, de pouvoir assurer la pérennité de la SVRJS (Neuchâtel pourrait revendiquer un centre de formation à sa place). De plus, les joueuses à potentiel qui ne seraient pas intégrées dans le centre de formation SVRJS, seront contactées par les autres régions, à l'instar de Neuchâtel ou Bâle par exemple, qui vont recruter hors des frontières afin de pouvoir pérenniser leur Talent School.

Je me permets également d'indiquer, pour ceux qui ne le savent pas, que dans chaque région, tout est organisé autour d'un grand club qui gère tout, partant du principe que son professionnalisme permet l'élaboration de la structure de formation à l'échelle régionale, à l'image du NUC, de Aesch, de Zürich, de Cheseaux, etc...). Ce qui n'est pas le cas chez nous, les meilleures joueuses n'étant pas forcément au SAE ou au Centre de formation.

De s'entendre, permettrait à tous les clubs de s'y retrouver. Pour les plus structurés de pouvoir participer à la formation de joueuses d'élite, pour les grands clubs régionaux de pouvoir compter sur un retour de filles ayant un bon niveau de compétition pour garnir des équipes de 1^{ère} ligue par exemple, pour les équipes inscrites en ligue régionale de voir le niveau relevé et être plus séduisant pour attirer de nouveaux membres.

En ayant une collaboration forte, la SVRJS porterait des sélections compétitives, vitrine d'un travail de longue haleine de toutes les sociétés et leurs staffs et motivantes pour les nouvelles recrues.

L'importance de la région lors de discussions avec la ligue aurait un poids plus significatif et un rôle mieux reconnu.

Chaque équipe junior pourrait être représentée lors des final four ou au pire du tournoi national précédent afin de démontrer la qualité de la formation des clubs du Jura/Seeland.

Enfin et surtout, permettre à chaque fille de jouer à un niveau qui lui correspond le mieux, d'avoir des objectifs attirants, d'être attractif pour les joueuses motivées et intéressant pour celles qui veulent uniquement pratiquer le volleyball à un niveau régional tout en y ayant un niveau agréable et fun.

Je demande ainsi à la SVRJS et/ou à ses délégués de pouvoir planifier des mesures concrètes, constructives, dans l'intérêt du plus grand nombre. Qu'elles soient et compétitives et efficaces en regard des autres régions. Qu'elles permettent à nos structures de s'améliorer, de prendre le train de l'évolution du volleyball avant qu'il ne soit trop tard. »

Serge Jubin dit que les propos de Marina et Bertand correspondent bien aux remarques entendues tout au long de la saison. Il voit trois causes à ce manque d'intérêt pour l'intégration des joueuses aux SAR et au centre de formation.

- 1) Trop peu de clubs forment des juniors. Sur les 8 équipes de M15 filles, 4 proviennent de 2 clubs.
- 2) SVRJS est une région éclatée qui ne favorise pas les déplacements.
- 3) La plupart des nouveaux adhérents dans les clubs viennent pour pratiquer une activité de loisir et non pas une activité d'élite.

Marina répond qu'au sujet d'éclatement géographique notre région est encore loin des distances à parcourir dans la région Glaris, Saint-Gall et Grisons.

Leo Portaleoni (entraîneur SAR) affirme que 15 déplacements par saison pour les SAR, ce n'est pas énorme surtout que les lieux d'entraînement sont diversifiés.

Sven Tchanz (entraîneur SAR et volleyjumpers) est d'avis qu'il faut laisser le choix aux joueurs mais qu'il faut aussi les inciter à tenter leur chance, de viser plus haut et surtout ne pas fermer la porte.

Stéphane Berber (VBC Delémont) dit que le problème existe également chez les actifs avec des clubs qui veulent garder leurs talents dans leur équipe.

16. Propositions des membres

Aucun objet à traiter à ce point de l'ordre du jour.

17. Honorariat

Aucune proposition.

18. Fixation de la prochaine Assemblée des délégués de SVRJS

Ce sera le vendredi **15 juin 2018** : le VBC La Suze accepte l'organisation de cette assemblée.

19. Divers et imprévus

Vincent Brêchet rappelle ou informe ceux qui ne sont pas au courant qu'il est un des homologateurs officiels de halles pour Swiss Volley. Dans notre région, les concepteurs de salles de 12 m par 24 utilisent, pour des poteaux, à chaque fois la norme maximum d'éloignement du terrain, soit 1m. De ce fait l'arbitre se trouve dans une position inconfortable pour arbitrer puisqu'il n'a plus assez de place pour se positionner entre la paroi de la salle et le poteau. Lors de la construction de la nouvelle salle de Montsevelier, il a insisté pour les poteaux soient placés à 75cm du terrain, la norme était de 0,5m à 1m. Le fournisseur de matériel de sport a corrigé les plans fournis, l'architecte a tenu bon et on a enfin une salle correctement équipée pour la pratique du volley. Il demande aux responsables de clubs d'être vigilants lorsqu'il y a des rénovations ou des constructions de salle et reste à disposition pour donner les informations nécessaires aux concepteurs de salles.

Leo Portaleoni demande si l'on ne pouvait pas envisager de remplacer le ballon récompensant le titre acquis en championnat par des médailles aux 3 premières équipes.

L'idée semble rencontrer un écho favorable auprès des délégués mais seulement pour les catégories juniors. Pour que cela ait un sens, il faudrait distribuer ces médailles lors d'une cérémonie officielle après un match.

Sébastien Zbinden (président CRA) demande que de la promotion se fasse également auprès des arbitres. Il y a très longtemps que notre association n'a plus envoyé un de ses arbitres dans le cadre national.

Bertrand Faivet tient à remercier l'ensemble du comité de SVRJS pour le travail accompli, souvent dans l'ombre mais qui permet le bon déroulement des compétitions.

Jean-François Wälchli met un terme à l'assemblée en remerciant les participants pour la qualité des débats. Il remercie le comité pour le travail qu'il accomplit tout au long de la saison. Il réitère ses remerciements au VFM pour l'organisation de l'assemblée.

Des remerciements sont également adressés au président qui a mené l'assemblée de main de maître.

L'assemblée se termine à 22h15.

Le secrétaire : Vincent Brêchet